Saint-Étienne-du-Rouvray (76) : Il expulse son locataire pour loger des demandeurs d'asile

08/08/2017 à 11h39

Bizarre micmac au 55 bis de la rue Antoine-Parmentier, une rue très populaire de Saint-Étienne-du-Rouvray, faite de bric et de broc. À cette adresse vivait, jusqu'au 17 juillet, Manuel Charles. Emmené en vacances par sa voisine du côté de Collioure, il a découvert, à son retour, que la serrure avait été changée, que de nouveaux occupants avaient pris sa place et qu'il n'avait plus aucune possession. Mis à la rue, il a installé une tente juste devant une des entrées de l'appartement, sur un petit morceau de gazon. Elle a été incendiée la semaine passée.

(…)Toute autre est la version du propriétaire – Nesrdine Ouedarbi – que nous avons pu contacter. « C'est vrai, j'avais un litige avec ce locataire et nous étions en procédure. Il m'a dit juste avant de partir en vacances que si je lui donnais 200 €, on pouvait signer l'état des lieux et qu'il partirait (version que conteste Manuel Charles, NDLR). Mon tort a été de ne pas prévoir de reçu, de quittance. J'ai accepté. Il a voulu me la faire à l'envers, avoir le beurre et l'argent du beurre. » Cet artisan détaille qu'une procédure d'expulsion, qui aurait été nécessairement à ses frais (le RSA ne peut être saisi), lui aurait coûté plusieurs milliers d'euros.

(…)Quant aux nouveaux occupants de l'appartement, « il s'agit de demandeurs d'asile. Je ne m'en cache pas. La loi me

l’autorise et je fais ce que je veux de mon bien. Maintenant, je veux passer à autre chose », déclare Nesrdine Ouedarbi.

(…)

(…)

Paris Normandie

Merci à **Chevalier**